



COLLEGE ETIENNE-DE-FLACOURT

Rue Refotaka BP 227 – TULEAR - MADAGASCAR. Tél : 94 426 68 / Fax : 94 438 24

Adresse de messagerie : cftulear@moov.mg / site internet du collège : <http://collegetulear.fr/>

Année scolaire 2010-2011

PROCES-VERBAL : Conseil d'école du lundi 17 novembre 2011

Horaires de la Réunion : 17h45 – 19h00 (durée : 1h15)

Présentation de l'équipe éducative présente :

- **La directrice :** Séverine GATEAU
- **Les enseignants :**
 - Viviane HO WEI KING TPS/PS
 - Sylvie RAZANARIMANGA MS
 - Christine CORDENOS GS
 - Myriem DROU CP
 - François TURLAN CP/CE1
 - Michèle RAKOTOMAHEFA CE1/CE2
 - Patricia CHANE LENG FANE CE2
 - Famélana EORINTANY CM1
 - Fabrice ROZIER CM1/CM2
 - Thierry CORDENOS CM2
 - Edda FITIHIA cours de malgache
 - Ranaroarijaona TSIMAITOARIVO (John) cours de malgache, soutien
 - Suzanne RAZANABAHOAKA décharge syndicale F. TURLAN, cours de malgache
 - Clémentine RUELLO remplacement
- **Délégués CM2 :**
 - Laya BADOURALY
 - Kallie MAMODALY
 - Sharmine AJJALY
- **L'infirmière :** Juliette RAHARISOA
- **Directrice de l'internat :** Sahondranirina MAMISOA
- **FSE :** Fabrice ROZIER, le président du FSE et enseignant
- **ATSEM :** Sahondra ANDRIAMAMPIANINA
- **Les représentants des parents d'élèves :**
 - BIVIARISOLO Djacobia Aurore
 - MARGUERITTE Ricaud
 - ANOUVARALY Amine
 - ROQUET René Guy
 - POUSSEL Jean
 - BENARD Jean Richard
 - RAZAFINDRAMAHO Julie
 - POCHOT Gaëtan Guy
 - GASTIN Victoire
 - MAMODE Farahnaz
 - RAZAFIMANDIMBY Salvador Calvin
 - LOW-KEIN Jeannot François
 - IBRAMJY Fémida

Absences excusées :

- Didier TRIBOUT, Principal
- Agnès CARNEL, l'Inspectrice de l'éducation nationale en résidence à Antananarivo
- Ayoub ANVARALY, le président de l'APE
- Marie-Joëlle MAURICE, le Consul Honoraire
- Georgia RAZAFIMAHATRATRA, animatrice en BCD
- Ella RATOVOVOTIANA enseignante anglais
- OLAF FOSDAL Léonie représentant des parents d'élèves
- RAMAROSON Miray Olga représentant des parents d'élèves
- MAURICE Christian représentant des parents d'élèves
- SYLVAIN Natacha représentant des parents d'élèves
- MATHURIN Daniel représentant des parents d'élèves
- ADAMALY Zaïnab représentant des parents d'élèves

Ordre du jour :

Ordre du jour

- 1) Présentation des membres
- 2) Election des représentants de parents d'élèves au conseil d'école
- 3) Présentation de l'école
- 4) Le projet d'école 2010-2013
- 5) L'aide aux enfants en difficulté
- 6) Santé et hygiène
- 7) L'internat
- 8) Le FSE
- 9) Les dates importantes
- 10) Le vote du règlement intérieur
- 11) Questions diverses

1) Présentation des membres

La Directrice fait approuver l'ordre du jour, excuse les membres absents puis présente les membres du Conseil d'école : l'équipe pédagogique, l'ASEM, les élèves délégués des classes du CM2, l'infirmière, la directrice de l'internat, les représentants de parents d'élèves et le président du FSE.

Établissement du règlement intérieur du conseil d'école et des modalités de délibérations :

Pour les réunions des Conseils d'école, les invitations seront envoyées à tous les parents d'élèves du comité et seulement dix parents pourront voter (désignés dans l'ordre de la liste électorale du comité de parents d'élèves).

Modalités de délibérations adoptées : vote à main levée à la majorité (sauf si un membre demande le scrutin à bulletin secret).

2) Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Félicitations aux parents élus.

Les élections se sont déroulées le **mercredi 06 octobre 2010** sous la présidence de Didier TRIBOUT, le Principal et de Séverine GATEAU, la Directrice.

- Nombre d'inscrits : 335
- Nombre de votants : 170
- Bulletins nuls et blancs : 20
- Taux de participation : 50.75%

Elus : A.BIVIALRISOLO, R. MARGUERITTE, L. OLAF FOSDAL, A.ANOUVARALY, O. RAMAROSON, R.G ROQUET, J.POUSSEL, J.R. BENARD, J. RAZAFINDRAMAHO, C. MAURICE, G. POCHOT, S. NATACHA, V. GASTIN, F.MAMODE, S. RAZAFIMANDIMBY, J. LOW-KEIN, D. MATHURIN, Z. ADAMALY

3) Présentation de l'école

L'AEFE à Madagascar :

- C'est 27 établissements et 26 millions d'euros de budget dont 13 millions sur le LFT (10 millions pour la ville de Tana) et 1,7 million à Tuléar.

- C'est un réseau en évolution mais sans fermeture d'établissement.

- C'est 12 355 élèves dont 60 % de boursiers (83% à Tuléar) représentant 2994 dossiers étudiés en 1^{ère} commission pour 2700 bourses accordées et 200 PEC.

La Directrice indique que le réseau est en pleine évolution pour s'adapter à de nouvelles perspectives mais que l'engagement de l'Etat reste fort et qu'il n'y a pas eu de fermetures d'établissement.

François Turlan apporte une nuance sur l'évolution du réseau à Madagascar en parlant des déconventionnements d'établissements sur le réseau malgache.

Un parent d'élève demande combien d'élèves sont scolarisés dans les établissements d'Antananarivo. La Directrice lui répond que les 2/3 des élèves du 1^{er} et du 2nd degré sont scolarisés sur la capitale.

Les effectifs à la rentrée 2011/12 s'élèvent à **385 élèves** soit une hausse de 3 élèves par rapport à juin 2011.

Dans un contexte difficile de baisse des effectifs sur le réseau, c'est un bon résultat pour notre établissement :

- 70 élèves en maternelle
- 170 élèves au primaire
- 145 élèves au secondaire

Le point positif réside dans la pyramide des âges avec un primaire et une maternelle dynamiques. C'est un gage de maintien des effectifs pour les années à venir.

La rentrée s'est déroulée de façon très satisfaisante. Aucun problème matériel n'est à déplorer.

Une nouvelle salle informatique a été installée et la BCD et le CDI ont pu bénéficier de l'apport de 1 200 ouvrages neufs grâce à une subvention de 16 000 euros de l'Agence et un complément de 7 000 euros de l'APE.

La Directrice rappelle que la scolarité d'un élève dans le 1er degré est répartie en trois cycles :

- cycle 1 : maternelle (PS, MS et GS)
- cycle 2 : GS, CP et CE1 (la classe de GS est charnière entre les cycles 1 et 2)
- cycle 3 : CE2, CM1 et CM2

Les élèves ont donc trois années pour maîtriser les compétences attendues à la fin du cycle.

Un bilan des compétences acquises par chaque élève est donc réalisé à la fin du cycle 2 (CE1) et du cycle 3 (CM2) et inscrit dans le livret personnel de compétences. Les évaluations nationales concernent également les élèves de ces deux niveaux.

Classe	Effectif élèves	Enseignants		
		Fonction(s)	Nom	Prénom
TPS/PS	28 (20+8)	TPS/PS	HO-WEI KING	Viviane
MS	22	MS	RAZANARIMANGA	Sylvie
GS	21	GS	CORDENOS	Christine
CP	25	CP	DROU	Myriem
CP/CE1	18 (6+12)	CP/CE1 + décharge syndicale	TURLAN	François
		CP /CE1+ malgache	RAZANABAHOAKA	Suzanne
CE1/CE2	20 (10+10)	CE1/CE2	RAKOTOMAHEFA	Michèle
CE2	25	CE2	CHAN LENG FANE	Patricia
CM1	28	CM1	EORINTANY	Famelana
CM1 / CM2	24 (15+9)	CM1/CM2	ROZIER	Fabrice
CM2	27	CM2	CORDENOS	Thierry

Effectif total école	238
-----------------------------	------------

Une enseignante, **Clémentine RUELLO**, est chargée des remplacements (enseignants absents : maladie, stages ou autre) et des activités de soutien dans les classes du cycle 2.

Trois professeurs assurent l'enseignement de la langue malgache en français dans les classes primaires (du CP au CM2) :

- **Suzanne RAZANABAHOAKA**
- **Edda FITAHIA**
- **John TSIMAITOARIVO**

John assure aussi l'animation d'ateliers de langage en maternelle et la prise en charge d'enfants non-francophones ;

L'enseignement de l'anglais dans les classes primaires (du CP au CM2) est assuré par **Ella RATOVOTIANA**.

Une enseignante est affectée à temps complet à la BCD : **Georgia RAZAFIMAHATRATRA**

Une **ATSEM** est affectée dans chacune des trois classes maternelles à temps complet avec un temps partiel en soutien dans la classe TPS/PS :

- **Laurence OLSEN et Christelle PINGUINY (TPS/PS)**
- **Lucienne Gabrielle HARISOA (MS)**
- **Sahondra ANDRIAMAMPIANINA (GS)**

Le collège a obtenu sur l'année civile 2011 des subventions importantes :

- Subvention BCD / CDI : 16 000 €
- APP Mini-ferme : 8 000 €
- APP Journal scolaire : en cours
- Demande subvention toitures : 12 000 € (décision le 21 octobre 2011) – réhabilitation de toutes les toitures du primaire pendant les vacances de Noël.

Nous attendons d'ailleurs une réponse sur la réserve parlementaire sénatoriale.

4) Le projet d'école 2010-2013

Le projet d'école 2010 / 2013 s'articulera autour de trois axes prioritaires :

Axes retenus

- Construire la réussite des élèves dans les domaines des apprentissages et des savoirs fondamentaux (axe n°1).
- Mieux vivre son école (axe n°2).
- Ancrer l'établissement dans son environnement (axe n°3)

BILAN INTERMEDIAIRE DU PROJET D'ECOLE 2010 / 2013 – MAI 2011

Axe n°1 : Construire la réussite des élèves dans les domaines des apprentissages et des savoirs fondamentaux.

Objectifs correspondants	Actions prévues	Evaluations prévues	Exécution	Bilan/effets produits	Perspectives 2011/2012
<p>1-1 -Développer les liaisons intra et inter cycles et mettre en place un pilotage pédagogique partagé 1^{er} et 2nd cycle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Visites de classes GS/CP et CM2/6^{ème} - travail sur la méthodologie (cycle3, en commun CM2/6ème) - Rencontres enseignants CM2/6ème + participation enseignants CM2 aux conseils de classe de 6° - Mise en place de projets partagés (littéraire et scientifique : projet CM1 alimentation prof de SVT, ateliers GS/CP) - Rencontres sportives école/ collège 	<ul style="list-style-type: none"> - % d'élèves maintenus et d'élèves en difficulté dans les classes charnières (CP-6^{ème}) - Implication des enseignants dans la mise en œuvre des projets. 	<p>Toutes les actions ont été réalisées sauf le travail sur la méthodologie et les rencontres sportives école/collège</p>	<p>La dynamique de liaison entre les cycles est amorcée mais doit être poursuivie dans les années à venir.</p>	<p>Toutes les actions prévues seront conduites d'ici juin 2012</p>
<p>1-2 -Favoriser la maîtrise de la langue française (accueillir les élèves non francophones)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - BCD au centre des activités de langage (APP) - Former les élèves à la recherche documentaire et à l'usage des médias (participation au journal scolaire du collège) - Mise en place d'un dispositif d'accueil des élèves à besoin particulier intégrant les non francophones - Activités langagières à l'école maternelle. - Elaboration de recueils de poésie - Album écho (expression orale en PS pour des élèves NF dans le but de réaliser un album) - Compte-rendu classes de découverte CM2/CE2 - Dispositif de prise en charge des élèves en difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du dispositif - Nombre d'élèves NF concernés - Amélioration des compétences langagières des élèves - Qualité du journal - Implication des enseignants et des élèves - Satisfaction des familles - Qualité des productions - Maîtrise de l'outil BCD par les élèves. - Utilisation de la BCD dans les projets de classe - Nombre de PPRE mis en place. - Amélioration des résultats des élèves - Implication des familles dans les dispositifs (PPRE) 	<p>L'ensemble des actions a été réalisé. Un stage école FLE est venu en sus s'ajouter à ce dispositif.</p>	<p>Les enseignants ont pris conscience de la nécessité d'une meilleure prise en charge des élèves peu ou non francophones. L'ensemble de l'équipe s'est investie autour de cette problématique.</p>	<p>Evaluation du dispositif et clefs de remédiation.</p>
<p>1-3 -Faire des évaluations mises en place un véritable outil d'anticipation et de remédiation (CE1/CM2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des évaluations CE1 et CM2 (CE1 pour la constitution des classes de CE2) - Mise en place d'une banque d'outils de remédiation (armoire pédagogique) - Rencontres parents - enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinences des actions mises en place - Amélioration des résultats scolaires - Implication des familles dans les projets de scolarité 	<p>Amorce de l'analyse des évaluations CM2 et passation des évaluations CE1</p>	<p>Un début d'analyse des évaluations CM2 s'est fait en conseil de cycles.</p>	<p>Travail qui devra être poursuivi à la rentrée 2011/12 avec la nouvelle équipe pédagogique</p>

<p>1-4 -Répondre efficacement aux besoins en formation continue des enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement cohérent des cellules de formation - Utiliser les compétences de l'équipe pour une formation interne à l'établissement (mise en place d'un maître résident avec un maître local pour un même niveau, aide des maîtres sur les heures d'anglais en surnuméraire dans la classe d'un autre collègue par niveau) 	<ul style="list-style-type: none"> - Retombées de la formation continue sur la vie de l'établissement. - Nombre d'actions de formations - Apports de la formation interne dans le fonctionnement des classes. - Résultats scolaires 	<p>La formation continue des personnels est une priorité dans l'établissement.</p>	<p>Les enseignants ont bénéficié des stages du PRF mais également, dans le cadre d'un PLF, d'un stage école et d'une prise en charge des contrats locaux par des enseignants du secondaire.</p>	<p>Dégager du temps pour assurer des rencontres entre personnels résidents et locaux</p>
<p>1-5 – Développer l'enseignement des langues Etrangères</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accentuer la formation des enseignants chargés de l'enseignement des langues. - Etude de la langue et de la culture Malgache par la mise en scène de contes traditionnels Malgaches (cycle 3) - mise en place d'un 3^{ème} niveau Malgache sur chaque groupe - Anglais du CP au CM2 - Mise en place de classes bilingues (anglais + espagnol LV1) progressivement à partir de la 6° (rentrée 2010/11) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enseignants habilités - Qualité des projets - Amélioration du niveau de langue des élèves - Prise en compte des élèves non malgachophones. - Implication des élèves et motivation dans les apprentissages. 	<p>Les élèves bénéficient de cours d'anglais dès le CP et de cours de malgache selon les IO.</p>	<p>La priorité fixée par l'établissement est la maîtrise certes des langues étrangères, mais prioritairement du français langue d'enseignement.</p>	<p>Réflexion à mener</p>
<p>1-8 – Prendre en charge des élèves en grande difficulté</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Prise en charge des élèves en grande difficulté -Mise en place d'études du soir encadrées par les enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> -les élèves vivant dans des conditions précaires ont un espace de travail -amélioration des apprentissages -amélioration du niveau scolaire -pistes de remédiation pour les élèves ayant peu d'appétence pour l'école 	<p>Les élèves en difficulté disposent d'un encadrement personnalisé adapté. L'APE dégage des moyens en personnel y compris à l'internat</p>	<p>On constate une meilleure prise en charge des difficultés, notamment des internes. Le rétablissement des études du soir a eu un impact positif sur les résultats.</p>	<p>Continuation des dispositifs actuels</p>

Axe n°2 : Mieux vivre son école.

Objectifs correspondants	Actions prévues	Evaluations prévues	Exécution	Bilan/effets produits	Perspectives 2011/2012
<p>2-1-Développer des activités péri scolaires dans le but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre un meilleur épanouissement des élèves - Travailler en complémentarité et en partenariat avec les différents intervenants - Apprendre à vivre en citoyen 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le FSE : Mise en place d'activités sportives et culturelles en dehors du temps scolaire, 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et diversité des activités proposées - Prise en compte des souhaits des élèves - Taux de participation 	<p>montée en puissance du FSE. 80% des élèves y sont inscrits</p>	<p>FSE a été crée et fonctionne bien. Constat d'une grande participation des élèves à tous les ateliers périscolaires</p>	<p>Activités à poursuivre</p>
<p>2-2 – Mettre en place un CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les familles dans un but de continuité école/maison- Eduquer les élèves à l'hygiène alimentaire et à l'hygiène de vie (rythmes biologiques). 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un CESC (politique de prévention des risques, de promotion de l'hygiène) - Intervention du médecin de l'ambassade et de l'assistante sociale - Mise en place de tests de dépistage de troubles de la vision. - Alimentation santé et goût. (projet goût collectif en maternelle) - Semaine du goût (primaire collège) - Elections de délégués de classes. (à partir de la GS) et formation - Participation des délégués à la vie de l'établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un suivi médical - Etat de santé des élèves - Mobilisation dans les apprentissages - Implication des élèves dans la vie de l'établissement - Modification des habitudes alimentaires. (choix des élèves à la buvette) - développement d'une attitude citoyenne 	<p>Le CESC n'est toujours pas opérationnel mais de nombreuses actions sont menées dans le cadre des activités de l'infirmerie scolaire</p>	<p>Des politiques de prévention sont menées dans les classes par l'infirmière scolaire selon une programmation définie par l'équipe éducative</p>	<p>Création du CESC. Continuation des actions de prévention.</p>
<p>2-3- Mettre en valeur l'école et ses espaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de la cour et gestion du temps de récréation - mise en place d'un coin jardin - mise en valeur des murs intérieurs et extérieurs de l'établissement (signalétique, fresques murales sur les divers bâtiments) 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des élèves dans la vie de l'établissement -Autonomie 	<p>Des travaux d'aménagement des espaces ont été réalisés</p>	<p>Arboretum et atelier jardinage ont aménagés des espaces verts. Option arts plastiques a participé à la décoration des murs de l'école primaire.</p>	<p>A poursuivre</p>
<p>2-4 – Faire de l'internat un pôle d'insertion et de réussite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'une colonie de vacances pour les internes 	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer les conditions de vie des internes - permettre aux internes de voyager - renforcer la cohésion à l'internat 	<p>Pas de colonie cette année</p>	<p>Mise en classe d'une commission des menus Comité de pilotage de l'internat</p>	<p>Colonie à budgétiser en fonction des moyens disponibles</p>

Axe n°3 : Ancrer l'établissement dans son environnement

Objectifs correspondants	Actions prévues	Evaluations prévues	Exécution	Bilan/effets produits	Perspectives 2011/2012
<p>3-1 - Favoriser les sorties et les voyages scolaires - Consolider l'esprit de groupe et les notions de solidarité - Faire découvrir une région de Madagascar à des élèves qui n'ont jamais quitté Tuléar</p>	<p>- Organisation de classes de découverte</p>	<p>- Amélioration des comportements sociaux - Autonomie - Connaissance du milieu (flore, faune et économie locale) - Nombre de sorties organisées - Implication des élèves dans les projets - Qualité des productions en fin de projet</p>	<p>Nombreuses sorties scolaires sur budget établissement</p>	<p>Sorties scolaires permettent aux élèves les plus démunis de découvrir d'autres aspects et lieux de Madagascar. Absence de subvention de l'AEFE qui pose un problème de prise en charge de l'ensemble des sorties « lourdes » (Isalo, mangily)</p>	<p>Difficultés à programmer l'ensemble des sorties (classes transplantées)</p>
<p>3-2 Développer les partenariats éducatifs et culturels. - S'ouvrir à la culture du pays d'accueil, en mettant en place un partenariat actif et partagé - Promouvoir et renforcer le rayonnement du collège - Développer l'utilisation des TICE, d'internet</p>	<p>- Fête de la lecture (en partenariat avec une école publique et une école d'expression française) - Rallye mathématique classes de CM1 et CM2 (épreuve en réseau avec les EGD, écoles homologuées et conventionnées) plus collège - Informatique et environnement - Développer l'usage des TICE et d'internet. - Evènements motivants, (Noël, Carnaval...), travail dans les classes sur des thèmes choisis et fédérateurs. - Journal du collège - animation du site web de l'établissement - semaine de la francophonie - mise à jour du guide de Tuléar - Coupe de Noel</p>	<p>- Nombres d'élèves participants - Implication des parents - Implication des enseignants des écoles partenaires du projet - Amélioration des résultats des élèves - Rayonnement de l'établissement</p>	<p>Exécution de toutes les actions. Cet objectif est un des points forts de l'établissement.</p>	<p>Gros investissements des élèves et des personnels. Actions fédératrices école/collège Amélioration de l'image du collège.</p>	<p>Actions à poursuivre</p>
<p>3-3 -Inscrire l'établissement dans le développement durable</p>	<p>- sensibiliser les élèves au développement durable dans leur environnement proche :bilan sur les déchets et la pollution (cycle2) , bilan énergétique (cycle3) dans l'école. - Construction de projets en fonction du bilan - Mise en place d'IDD 5° et 4° sur le développement durable</p>	<p>- Prise de conscience des élèves</p>	<p>Actions réalisées. Demande d'APP 2011 pour mise en place d'une ferme écologique</p>	<p>Travail de sensibilisation importante sur la protection de l'environnement et sur le développement durable. Volonté de l'établissement de se doter d'énergie renouvelable.</p>	<p>Installation de panneaux solaires</p>

<p>3-4 –Ouvrir l'établissement sur son environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des actions de coopération avec les établissements malgaches - Mettre en synergie les moyens français (collège, alliance française, consulat) - développer une politique de coopération éducative (formation de formateurs système éducatif national) 	<ul style="list-style-type: none"> - générer des ressources financières pour l'établissement - renforcer la visibilité de l'établissement - renforcer la cohésion de la communauté éducative 	<p>Actions en cours</p>	<p>Renforcement des liens entre les services déconcentrés de l'éducation et l'établissement</p>	<p>Actions à poursuivre</p>
---	--	---	-------------------------	---	-----------------------------

5) L'aide aux enfants en difficulté

- **Différenciation pédagogique** par le maître au sein de la classe.
- **Tutorat ou aide aux devoirs** grâce à cinq enseignants volontaires auprès des élèves du CP au CM2 (demande d'autorisation parentale). Le Tutorat peut débuter ou s'arrêter au cours de l'année scolaire.
- **Aide individualisée** qui a débuté après les vacances de la Toussaint dans les classes de GS au CM2 (demande d'autorisation parentale) le lundi et mercredi de 11h40 à 12h30.
- **PPRE (projet particulier de réussite éducative)** élaboré en concertation avec l'équipe éducative (les parents, l'enseignant, la directrice, le principal, l'infirmière, l'ATSEM...) et l'élève.

6) L'internat

intervention de la Directrice de l'internat, **Sahondranirina MAMISOA**

Le règlement intérieur de l'internat concerne les points suivants :

- l'emploi du temps
- les visites
- la discipline et les sanctions
- le trousseau
- l'hygiène et les soins
- les sorties
- l'assurance
- le matériel scolaire
- l'accès à internet

Ce document est disponible au bureau de la directrice de l'internat qui le donnera à toutes les personnes désirant en prendre connaissance.

Effectifs de l'internat :

2010-11 (Novembre)	maternelle	Elementaire	Collège	TOTAL
DEMI-PENSIONNAIRES	17	33	22	72
INTERNES	0	30	22	52
TOTAL	17	63	44	124

2011-12 (Novembre)	maternelle	Elementaire	Collège	TOTAL
DEMI-PENSIONNAIRES	16	44	26	86
INTERNES	0	23	25	48
TOTAL	16	67	51	134

Horaires :

- 12h30 - 13h30 : sieste pour les élèves de maternelle, du CP et du CE1 (mardi et jeudi)
sieste pour les élèves de maternelle, CP et CE1, qui font ateliers, (lundi et mercredi).
- 12h30 - 13h30 : séance d'animation par Mr Zacharie, pour les élèves du CE2 au CM2, ou ping pong ou accès à internet
Sieste pour ceux qui le souhaitent au dortoir ou à l'étage du réfectoire (pour les DP) où un surveillant s'y trouve en permanence
- à partir de 13h30 : douches (à tour de rôle) pour tous les élèves
- 14h30 - 16h45 : le lundi et le mercredi : les élèves qui ne font pas ateliers jouent à l'internat, ou peuvent rejoindre le coin lecture
- 16h45 - 17h00 : tous les élèves se préparent pour les études surveillées, à l'internat, encadrés par au moins deux surveillants.
- 16h45 - 17h45 : 17 élèves internes + 3 DP (du CP au CM2) participent au tutorat au collège, encadrés par quatre enseignantes (Sylvie, Famelana, Patricia et Rita)
- 18h00 - 19h00 : séance d'animation par Mr Zacharie
- 19h30 - 20h00 : séance d'animation par Mr Zacharie
- 20h00 - 20h30 : quartier libre pour les élèves du primaire, sous la responsabilité d'une surveillante.
- 20h30 : les élèves internes de CP et de CE1 se mettent au lit
- 20h30 - 21h00 : douches des moyens et grands, préparation des affaires pour le lendemain.
- 21h00 : extinction des feux

Autre activité :

- Séance cinéma : deux fois dans le mois, assurée alternativement par Séverine GATEAU et Juliette HIOT

Menus de la restauration scolaire :

Changement de l'habitude alimentaire locale et éducation au goût des élèves : on ne donne du riz que deux fois par semaine (1 fois à midi et 1 fois le soir), et le reste du temps, on varie avec les pommes de terre, les pâtes, les légumes etc ...

Réunion mensuelle de la **commission "menus"** qui est composée de 13 personnes (personnels de direction et de l'administration, représentants des enseignants, des parents d'élèves, des élèves,

l'infirmière, les surveillants d'internat, le cuisinier) et porte un avis et des modifications sur les menus du mois.

Christine CORDENOS demande combien de surveillants encadrent les enfants à l'internat.

La Directrice de l'internat répond qu'ils sont trois surveillants le matin et la nuit et quatre le midi en plus des femmes de service.

Christine CORDENOS trouve que ce n'est pas suffisant : 3 ou 4 surveillants pour 134 enfants.

Les élèves ne font pas d'autres devoirs que ceux qui sont donnés en classe. Les surveillants les aident si besoin.

Depuis deux ans, les élèves de maternelle ne sont plus internes. Cette année, il y a un élève de CP et quatre élèves de CE1 et les autres sont plus âgés.

L'heure du coucher est fixée à 20h30 pour les CP et les CE1, et 21h00 pour les autres.

L'heure du levé est fixée pour tous les élèves à 5h30 l'été et à 6h00 l'hiver.

Fabrice ROZIER demande pourquoi cette différence pour le réveil entre l'été et l'hiver.

La Directrice de l'internat lui répond que c'est parce qu'il fait jour plus tôt l'été.

Fabrice ROZIER précise que le but de l'école et de l'internat est de rendre nos élèves plus autonomes et demande s'il n'est pas possible d'organiser un réveil et un petit déjeuner échelonnés.

La Directrice de l'internat répond que ce dispositif nécessite des surveillants supplémentaires pour encadrer les élèves. Elle précise également que se réunira **le comité de pilotage de l'internat** très prochainement pour échanger sur ces sujets et prendre éventuellement des décisions.

7) Santé et hygiène

Intervention de l'infirmière scolaire, Juliette RAHARISOA

- les soins :

Les enfants viennent à l'infirmierie pour des soins divers. Les plus fréquents sont :

- des dermatoses (bobos, plaies infectées ou non, écorchures, etc...),
- des pansements
- des douleurs post-traumatiques, (ex : après chute, coup involontaire ou lorsque les enfants se cognent contre une masse dure : table, chaise, mur, entre eux...)
- une hyperthermie,
- des douleurs abdominales,
- des maux de tête,
- des éruptions cutanées (chenilles grattelles, varicelle)
- des conjonctivites,
- des corps étrangers dans l'œil,
- des orgelets
- des névralgies dentaires,...

L'infirmière scolaire est habilitée par le médecin de l'ambassade de France à donner **du paracétamol ou de l'ibuprofène** (en tenant compte des dossiers des élèves : allergie à ces molécules), en cas de forte température ou de douleurs intenses. L'infirmière appelle alors les parents, les informe et leur demande de venir chercher l'enfant et de l'emmener chez le médecin traitant.

En ce moment, une **épidémie de varicelle** sévit au collège et nécessite une éviction scolaire en raison de sa contamination. Tous les médecins n'ont pas le même avis concernant l'éviction scolaire, nous nous fions à notre médecin référent de l'ambassade, le docteur RAJAONAH du dispensaire de la Fraternité. Il nous conseille de garder l'enfant à la maison jusqu'à ce que les croûtes tombent, donc jusqu'à la guérison totale. Puis l'enfant doit avoir un certificat médical pour reprendre ses activités scolaires.

- **Les thèmes de prévention par niveau** (intervention de l'infirmière dans les classes avec la présence de l'enseignant) :

- TPS-MS-PS : se tenir propre
Hygiène aux toilettes
Se laver les mains, les sécher
- GS : Se laver les mains
- CP : Se laver les mains
Hygiène dentaire : les amis et les ennemis des dents
- CE1 : Hygiène corporelle : la toilette, comment doit-on se laver ? Les mains, les dents les cheveux,
- CE1 et CE2 : Apprendre à bien manger : le goût : saveur sucrée, salée, acide, amère
Les différents groupes d'aliments
- CE2 : Le lavage des mains
Les microbes: appuyés par un vidéo langage
- CM1 : Ma vue: test de la vision
Garder ses dents en bonne santé
- CM1 et CM2 : La santé et l'équilibre alimentaire
- CM2 : Les petits secrets d'une bonne croissance : Grandir et s'épanouir, Pourquoi manger ? Pourquoi avoir faim ? Comment bien grandir ?

- **Les visites médicales obligatoires :**

- en GS : contrôles de l'ouïe, de la vision, de l'indice de masse corporelle (P/T)
tests d'examen psychomoteur
- en CM2 : vérification de l'alimentation, dépistage de surpoids
tests de l'audition

- **Campagne de vaccination** avec le médecin de l'ambassade.

La Directrice précise que la **prise de médicaments à l'école n'est pas autorisée** sauf dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé) élaboré en équipe éducative avec la collaboration du médecin référent de l'ambassade à TULEAR, le docteur RAJAONAH (dispensaire de la fraternité).

8) Le FSE

Intervention de Fabrice ROZIER, Président du Foyer Socio Educatif (FSE)

Fabrice ROZIER rappelle que le FSE a été créé en septembre 2009 et qu'il a pour vocation de gérer les activités sportives, culturelles, festives et péri scolaires de l'établissement. Il est ouvert aux élèves, aux enseignants mais aussi aux parents. Ces recettes (cotisations, recettes de la buvette) servent à rémunérer les intervenants, à investir dans du matériel (tables de tennis de table, tatamis, ...) mais pourra aussi cette année servir à organiser une colonie de vacances pour les élèves défavorisés.

La cotisation au FSE s'élève à 25 000Ar pour les enfants et les adultes. Elle est payée par les bourses pour les élèves boursiers.

Le nombre d'adhérents s'élève à 276 dont 200 enfants.

17 activités sont proposées cette année mais il y a très peu d'activités pour les élèves de maternelle.

Fabrice ROZIER demande aux personnes présentes de chercher dans leur entourage des personnes compétentes et volontaires pour animer des ateliers pour les élèves de maternelle ou alors de diffuser cette annonce. A la fin de la première période d'ateliers, les activités pratiquées pourront être valorisées.

9) Les dates importantes

Remise des cahiers d'évaluation :	Vendredi 12 décembre 2011 (en entretien individuel avec l'enseignant)
	Vendredi 30 mars 2012
	Vendredi 29 juin 2012
Fête de Noël :	Judi 22 décembre 2011 (matin)
Représentation théâtrale :	Judi 22 décembre 2011 (après-midi)

10) Le règlement intérieur

Le Conseil d'établissement réuni le 20 octobre 2011, a proposé une modification du RI votée à l'unanimité :

Mâcher du chewing gum est interdit dans l'établissement.

11) Questions diverses

Néant.

La séance est levée à 19h00 par la directrice.

La directrice, Séverine GATEAU.

La secrétaire, Edda FITAHIA.

Le Principal, Didier TRIBOUT.

Feuille de présence au Conseil d'école du jeudi 17 novembre 2011

<i>Nom, prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>signature</i>
Didier TRIBOUT	Principal	
Séverine GATEAU	Directrice	
Sahondranirina MAMISOA	Directrice de l'internat	
Viviane HO WEI KING (TPS/PS)	Enseignante	
Sylvie RAZANARIMANGA (MS)	Enseignante	
Christine CORDENOS (GS)	Enseignante	
Myriem DROU (CP)	Enseignante	
François TURLAN (CP/CE1)	Enseignant	
Michèle RAKOTOMAHEFA (CE1/CE2)	Enseignante	
Patricia CHANE LENG FANE (CE2)	Enseignante	
Famélana EORINTANY (CM1)	Enseignante	
Fabrice ROZIER (CM1/CM2)	Enseignant	
Thierry CORDENOS (CM2)	Enseignant	
Suzanne RAZANABAHOAKA (décharge CP/CE1, malgache)	Enseignante	
Clémentine RUELLO (remplacement)	Enseignante	
Edda FITIHIA (malgache)	Enseignante	
Ranaroarijaona TSIMAITOARIVO (malgache, soutien)	Enseignant	
Georgia RAZAFIMAHATRATRA (BCD)	Enseignante	
Ella RATOVOVOTIANA	Enseignante	
Viviane HO WEI KING (TPS/PS)	Enseignante	
Laya BADOURALY	Délégué du CM2	
Kallie MAMODALY	Délégué du CM2	
Sharmine AJIJALY	Délégué du CM2	

Feuille de présence au Conseil d'école du jeudi 17 novembre 2011

<i>Nom, prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>signature</i>
Marie-Joëlle MAURICE	Consul Honoraire	
Ayoub ANVARALY	Président de l'APE	
Juliette RAHARISOA	infirmière	
Sahondra ANDRIAMAMPIANINA	ATSEM	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	
	Parent d'élève	

